



TEAM OXYGÈNE PLOUDAL/PORTSALL

ÉCOLE DE CYCLISME

"Je ne perds jamais. Parfois je gagne, sinon j'apprends"

- NELSON MANDELA -



MINIME / CADET(TE)

Saison 2020/2021

Minimes nés en 2007/2008
Cadet(te)s né(e)s en 2005/2006

Tarifification

Certificat médical

A faire remplir (ou joindre certificat médical)

Je soussigné.....
certifie avoir examiné ce
jour.....

Et n'avoir constaté aucune contre-
indication à la pratique cycliste, y
compris en compétition.

Le :

Cachet et signature du médecin

Un certificat médical est valable 3 ans. Une
attestation peut donc suffire uniquement lors d'un
renouvellement de licence

Adhésion club et Licence

Adhésion club (Obligatoire)		30 €	X	30
Au moins 1 licence obligatoire	Licence FSGT Minime (2008/2007) Cadet (2006/2005) ou	30 €		
	Licence FFC Pour courses route et autres compétitions FFC	51 €		
Prendre les 2 licences est possible				

CHEQUE 1

Avance engagements FFC (obligatoire si compétition)

A partir de la catégorie MINIME, les 15 premiers engagements course sont à la charge du coureur, à partir du 16 ^e engagement, le club les prendra à sa charge. Le coureur choisit de faire l'avance de 5, de 10 ou de 15 engagements à la signature de sa licence. Les engagements seront remboursés en fin de saison si le coureur en a effectué moins.	5 x 6,50 = 32.50		
	10 x 6,50 = 65		
	15 x 6,50 = 97.50		

CHEQUE 2

Tenue club

Un coupe-vent est prêté aux jeunes pour toute la saison. La tenue club sera cependant obligatoire afin d'harmoniser nos couleurs et représenter les sponsors qui nous soutiennent.

Il appartiendra à chaque famille de s'équiper à minima d'un cuissard et d'un maillot club. Libre à chaque famille d'opter pour l'ensemble de son choix.

BOURSE AUX VÊTEMENTS ET MATERIEL et/ou COMMANDE VÊTEMENTS NEUFS 1ere semaine d'OCTOBRE

Prêt du coupe-vent dès octobre- Restitution fin juin

Chèque caution coupe-vent

30 €

X

30 €

CHEQUE 3

30 €

Remarque Adhésion

L'adhésion annuelle club obligatoire, couvre les frais de goûter ou collation proposée à chaque entraînement, l'achat de la plaque de cadre et l'inscription éventuelle aux différentes compétitions FSGT. Elle permet surtout de bénéficier de tous les avantages proposés par le club (matériel - tarifs préférentiels des tenues)



MINIME / CADET(TE) (2020/2021)

RENSEIGNEMENT, RESPONSABILITE ET DECHARGE

Nom Prénom Date de naissance N° licence FSGT : FFC :	photo	Certificat médical ou attestation	
		1 photo d'identité	
		Paiement adhésion, licence	
		Chèque caution coupe-vent	

Adresse et contacts	
Coordonnées des Responsables	Mr/ Mme
Adresse Postale	
Adresse mail (bien lisible)	
N° tel	Portable PAPA
	Portable MAMAN
	Portable du JEUNE
	Fixe MAISON

Renseignements médicaux			
Groupe sanguin Si connu	Problème médical connu <small>(Problèmes de santé, fragilité osseuse, maladie, allergie,...)</small> ex : Asthmatique	Traitement ou conduite à tenir Ex : Avoir sa Ventoline sur lui	Nom et coordonnées du médecin traitant

Responsabilités et décharge

Les créneaux d'entraînement sont :
Samedi 9h30/11h et 11h/12h (pour les plus jeunes) et le Mercredi 14h30/15h30 (VTT) ou 15h30/16h30 (route benjamin/minime/cadet) (rdv camping de Tréompan). En dehors de ces horaires, les enfants sont sous la responsabilité de leur famille. Merci de votre ponctualité en début et fin de séance.
A noter : En fonction de l'âge ou du niveau du jeune, un horaire plus précis sera communiqué à l'issue de la période d'essai (mois de septembre).

Je soussigné(e)..... (*) Entourez l'option retenue

Transport
Autorise / n'autorise pas (*) le club TO2P à véhiculer mon enfant dans le cadre des entraînements, des stages ou des compétitions. Dans ces cas, le transport pourra s'effectuer avec le véhicule du club ou avec des véhicules individuels appartenant aux dirigeants du TO2P, aux éducateurs, aux encadrants ou aux parents des autres jeunes de l'école de cyclisme.
 Dans tous les cas, les parents seront, au préalable, informés du mode de transport, du nom des différents conducteurs ainsi que des lieux et horaires du convoyage.

Sortie
Autorise / n'autorise pas (*) mon enfant à rentrer seul (e) après l'entraînement.
 Merci d'indiquer, le cas échéant, le nom et les coordonnées des personnes habilitées à venir le chercher.

Urgences
Autorise / n'autorise pas (*) le club TO2P à procéder à toutes les mesures d'urgence jugées utiles, ou à prévenir les secours et à faire transporter mon enfant vers l'hôpital le plus proche.

Intervention
Autorise/ n'autorise pas (*) si les circonstances l'imposent, l'éventuelle intervention médicale ou chirurgicale jugée nécessaire par le personnel de l'établissement médical.

Photos/ Vidéos/ Réseaux sociaux
Autorise / n'autorise pas (*) le club TO2P à prendre des photos et vidéos de mon enfant dans le cadre de sa pratique sportive et de diffuser celles-ci sur ses supports de communication utilisés : Flyers publicitaires - Documents de présentation - Site Internet du club (to2p.fr) - Page Facebook du club.

Date Signature